

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut Catholique de Lyon - IFTLM - D.E Technicien de Laboratoire Médical

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Institut Catholique de Lyon - IFTLM - D.E Technicien de Laboratoire Médical	Jury par défaut	Tous les candidats	72	656	300	381	13

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêt pour les sciences, l'évolution scientifique, le domaine de la santé

- Connaissances dans le champ scientifique et technologique (biologie, physiologie, physique-chimie, mathématiques)
- Connaissances dans le domaine sanitaire et social
- Représentation du métier et de la biologie médicale
- Intérêt et usages des outils et ressources numériques

Compétences vis-à-vis de la démarche scientifique

- Aptitude au raisonnement scientifique, logique
- Aptitude à la recherche, mobilisation et mise en liens des informations
- Capacité d'étonnement, sens critique et discernement, créativité

Compétences relationnelles

- Aptitude à l'attention, l'écoute et l'empathie
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Capacités à communiquer et intégrer des groupes
- Sens de l'intérêt général

Maîtrise d'expression

- Maîtrise du Français à l'écrit comme à l'oral
- Aptitude à communiquer en langues étrangères (notamment Anglais)

Compétences organisationnelles

- Rigueur, assiduité, persévérance
- Capacité à s'organiser, respect des engagements, autonomie au travail

Attendus locaux

- Bonne connaissance scientifique en biologie, physique et chimie
- Rigueur scientifique-- Conscience professionnelle-- Travail en équipe-- Empathie

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le technicien de laboratoire médical est un professionnel de santé qui participe à la réalisation technique d'un examen de biologie médicale ou d'un examen d'anatomie et de cytologie pathologiques pour contribuer aux diagnostics des différentes pathologies. Il participe à la prise en charge des patients. Il participe également à des travaux de recherche.

Contenus et organisation

- Durée de formation : 3 ans

Enseignement :

- 2175 heures d'enseignement théorique et pratique (50% TP-TD) ;
- 32 semaines de stage en immersion professionnelle dans des laboratoires médicaux (privés, publics), les laboratoires de recherche, les structures de soins.

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et pratique réalisés en instituts de formation et des périodes de stage sur les lieux d'activités professionnelles dans les domaines suivants :

- Biologie médicale (bactériologie, hématologie, immunologie, biochimie, etc.) ;
- Thérapies cellulaires et géniques, biobanques ;

- Anatomie et cytologie pathologiques ;

- Transfusion sanguine.

Conditions de validation et certification : contrôle continu au cours des 3 années de formation et examen final comportant des épreuves théoriques et pratiques, évaluation de chaque stage.

L'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical d'aptitude émanant d'un médecin agréé.

Certaines vaccinations seront obligatoires.

La formation d'une durée de 3 années peut s'effectuer en alternance dès la 2ème année d'études.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments quantitatifs pris en considération dans les dossiers scolaires sont issus à la fois des résultats de 1ère et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies. Ainsi une attention particulière sera portée sur :

- Notes de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et **des matières ayant trait à la science et à la biologie**
- Notes de langues (anglais)
- Notes au bac de français (écrit et oral)
- Notes obtenues aux deux épreuves écrites anticipées du baccalauréat concernant les spécialités des matières citées précédemment
- Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

Les éléments qualitatifs pris en considération sont issus :

- Des dossiers scolaires :
Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins, ou sur les documents fournis par les candidates en réorientation
La fiche avenir (champs « Méthode de travail », « Capacité à réussir », « Capacité à s'investir » et « autonomie »)
- Des éléments mis en exergue dans le projet de formation motivé.
Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus.
Connaissance du métier et/ou de la formation
Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé
Intérêt pour la formation via les moyens de communication disponibles
Parcours scolaire et universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'issue de la procédure, la recommandation essentielle faite aux candidats est de renseigner l'ensemble des rubriques de la plateforme pour que la CEV puisse apprécier le parcours et la situation de motivation et d'engagement du candidat à sa juste valeur.

Expliquer le projet professionnel et/ou de formation

Montrer en quoi le profil du candidat correspond aux attendus de la formation

Mettre en avant les parcours post bac en lien avec les attendus de la formation (parcours universitaire scientifique, remise à niveau...)

Remplir rigoureusement l'ensemble des éléments demandés (éléments de bases du dossier et pièces normalisées)

Mentionner toutes les informations complémentaires qui pourraient apporter des éclairages sur le choix d'orientation et les capacités du candidat

Noter l'intérêt et l'engagement personnel

Télécharger les documents concernant les projets de réorientation, de reprises d'études, les bulletins...

Prendre soin de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats de 1ère et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies	notes dans les matières scientifiques	- Notes de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie. - Notes de langues (anglais), - Notes obtenues aux deux épreuves écrites anticipées du baccalauréat concernant les spécialités des matières citées précédemment. - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).	Essentiel
	Epreuves anticipées du baccalauréat		Notes en français (écrit et oral)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et capacité à réussir		Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir, champ « Méthode de travail » et « Capacité à réussir ». Fiche de suivi de réorientation et de reprise d'étude.	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés		Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins ou sur les documents fournis par les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle. Fiche avenir : champs « Capacité à s'investir » et « autonomie ».	Important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier	Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. expérience en lien avec la formation et /ou le métier	Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus. Connaissance du métier et/ou de la formation. Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé. Intérêt pour la formation via les moyens de communication disponibles. Parcours scolaire et universitaire.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles.		Fiche avenir : champ « « Engagement citoyen ». Rubrique « Activités et centre d'intérêts ».	Important

Signature :

Olivier ARTUS,
Président de l'établissement Institut Catholique de
Lyon - IFTLM